# DEMANDE DE LABELLISATION E3D

**L’école ou l’EPLE :**

**Nom :**

**Adresse :**

**UAI :**

**Téléphone :**

**Courriel :**

**Nom du directeur, de la directrice ou du, de la chef d’établissement :**

**Référent, référente EDD (nom et qualité) :**

**Circonscription (pour les écoles du 1er degré) :**

Les écoles et les EPLE qui souhaitent obtenir une labellisation E3D doivent compléter ce dossier en format numérique. Il est conseillé de se référer à la [note de service n°2013-111 du 24 juillet 2013](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=73193) avant de renseigner les différentes rubriques. Cette note précise les attentes pour chacune d’entre elles. Trois niveaux de labels sont possibles : niveau 1 « Engagement de la démarche » ; niveau 2 « Approfondissement » ; niveau 3 « Déploiement ».

La rubrique « **L'état de la démarche** » vous permet d’expliciter le niveau de labellisation demandé par votre école ou EPLE.

Les 3 niveaux de labellisation possibles sont les suivants :

## Niveau 1 : Engagement de la démarche

La démarche E3D prend explicitement en compte les relations entre l'environnement, la société, l'économie, voire d'autres dimensions propres au développement durable ; la démarche E3D est présentée au conseil d'administration ou au conseil d’école pour être inscrite dans le projet de la structure scolaire ; le choix du ou des différents partenaires territoriaux a eu lieu en fonction de critères adaptés aux besoins de l’école ou de l’EPLE. Le dialogue avec le ou les partenaires est engagé.

## Niveau 2 : Approfondissement

Une formation progressive au développement durable des personnels enseignants et d'encadrement est menée, une coordination interne de l'ensemble des activités ayant trait au développement durable (les enseignements, les différents projets dont les ateliers scientifiques, les sorties scolaires, les classes nature...) est mise en place ; il y a émergence d'une culture commune avec les partenaires, qui se traduit dans le fonctionnement et les réalisations attachés au projet ; des actions de valorisation et de communication ont eu lieu ou sont programmées.

## Niveau 3 : Déploiement

Le fonctionnement de l'école ou de l’EPLE est globalement modifié et permet d'établir clairement sa contribution à « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs » ; des actions remarquables et transférables vers d'autres acteurs sont montées ; une éthique du développement durable propre à la structure impliquée, sous la forme par exemple de l'adhésion à une charte, est développée ; la stratégie de pérennisation est clairement énoncée.

**Restitution** :

Les labels sont délivrés lors d’une cérémonie au cours de laquelle les actions sont mises en valeur.

**Accompagnement :**

Pour obtenir des informations complémentaires, les écoles sont invitées à se rapprocher des référents EDD des circonscriptions et les EPLE de Natalie MALABRE IA IPR Histoire-Géographie, correspondante académique EDD nathalie.malabre@ac-lille.fr.

**Vous êtes invité à remplir les champs suivants :**

**La description de la démarche** : *Comment s’est fait le diagnostic ? Quels sont les sujets abordés ? Comment les disciplines s’emparent-elles de la démarche ? Quelles sont les conséquences éventuelles dans l'activité et le fonctionnement de l’école ou de l’EPLE ? Quels sont les projets envisagés ou mis en œuvre ? Quel est le rôle du ou de la référent(e) EDD ?*

**Les modalités de la mise en œuvre** : *Précisez comment la démarche engagée prend en compte les dimensions environnementale, sociale et économique. Vous pouvez préciser les autres dimensions abordées (culturelle par exemple).*

**L'intégration au projet d’école ou au projet d'établissement :** *Date d’inscription de la démarche au projet et axe(s) de travail par exemple.*

**La formalisation des partenariats :** *Qui sont les partenaires (collectivité(s) territoriale(s) ? association(s) ? entreprise(s) ? agence(s) et service(s) déconcentré(s) de l’état ? etc.*

**Le projet de communication sur la démarche :** *Au sein de l’école ou de l’EPLE (tout au long de l’année, lors des portes ouvertes, etc.) et vers le grand public (articles de presse, évènements organisés, etc.)*

**L'état de la démarche** : Trois niveaux de labellisation sont possibles : engagement, approfondissement ou déploiement de la démarche (voir page 1).

Précisez le niveau de labellisation demandé :

* Niveau 1
* Niveau 2
* Niveau 3

***Expliquez votre choix.***

Signatures du directeur ou de la directrice de l’école et de l’IEN de circonscription ou signature du ou de la chef d’établissement.